

Quiz assurance

1. Une personne qui doit suivre des traitements en hémodialyse et qui souhaite voyager se voit offrir quelle option?

- a) Elle paie ses traitements elle-même sans aucun remboursement.
- b) Elle paie ses traitements et Assureq la rembourse.
- c) Elle paie ses traitements et l'assurance du gouvernement la rembourse.

2. Lorsqu'on a recours, avec l'accord de notre médecin, à la naturopathie et l'homéopathie pour compléter une médication traditionnelle, que rembourse l'Assureq?

- a) La consultation avec le naturopathe
- b) La consultation avec l'homéopathe
- c) Les produits en naturopathie
- d) Les produits homéopathiques.

3. Relativement aux soins des pieds, quels spécialistes l'Assureq rembourse-t-elle?

- a) un infirmier ou une infirmière faisant partie de l'AIIS PQ (association des infirmiers et infirmières en soins de pieds du Québec)
- b) Un ou une podiatre
- c) un ou une orthésiste
- d) toutes ces réponses

Retenez bien ceci : Prenez l'habitude de consulter votre petit livret d'assurance. Vous pouvez aussi appeler la responsable de ce dossier au secteur, Ghislaine Perreault au no 819-759-3469

Si toutes les personnes avaient de bonnes habitudes de vie, cela aurait un effet sur les primes d'assurances.

1. c) 2. a, b, d, 3. d)

Réponses